

Impacts de la crise sanitaire et du confinement sur les adhérents d'Afilog

Analyse Qualitative

Une reprise progressive mais des blocages administratifs confirmés

Notre deuxième sondage auprès des adhérents vient de donner ses résultats. N'hésitez pas à répondre à la prochaine édition, prévue le 1er juin.

18 mai 2020

Il y a un mois, nous avons sondé les adhérents d'AFILOG sur l'impact de la crise sanitaire sur leurs activités, avec un taux de réponse très élevé. La deuxième édition de notre enquête, qui portait sur la situation au 30 avril 2020, a suscité encore plus de participation avec 48 réponses auxquelles se sont ajoutées 5 réponses de non adhérents venus de plusieurs métiers liés à l'immobilier logistique. Le sondage nous permet d'identifier les éléments de la gigantesque adaptation à la crise et la sortie de crise, ainsi que les besoins du secteur, en voici les conclusions principales.

En avril, l'impact de la crise sanitaire sur les entreprises de la logistique et de son immobilier a d'abord porté sur le niveau d'activité des entreprises. La situation à cet égard est contrastée : 50% des répondants ont une activité plus basse qu'en temps normal, 50% constatent le même niveau ou une activité plus élevée.

Lorsqu'il y a baisse, ces baisses sont bien sûr liées aux nombreux **chantiers** arrêtés ou ralentis. Il y a en effet encore 25% des répondants qui estiment à 75 à 100% la part des chantiers qui se sont arrêtés. Cette proportion a beaucoup baissé par rapport au mois dernier, on voit donc une reprise évidente et **la moitié des répondants n'ont pas ou peu de chantiers arrêtés.**

Les ralentissements d'activité sont aggravés, c'est un constat quasi unanime et même renforcé par rapport à mars, par des retards en ce qui concerne les instructions et délivrances de permis, autorisations environnementales et enquêtes publiques, arrêtés d'exploitation et autres déclarations d'intention d'aliéner : **90% (contre 69% en mars) des répondants indiquent qu'ils ont des dossiers bloqués.** Les constats sont

graves : « Il n'y a plus d'interlocuteur » dans les administrations territoriales ou déconcentrées. Dans certains cas, le caractère incertain des élections municipales, notamment dans les communes où le maire n'a pas été élu au premier tour en mars, ralentit clairement les décisions.

50 % des répondants de leur côté constatent un niveau d'activité 'normal' ou en hausse. Si les équipes restent très occupées, il s'agit souvent de gérer les locataires, clients et prestataires et souvent de régulariser les paiements, de travailler avec les administrations, soit beaucoup d'activités qui « ne génèrent pas de valeur », avec des rentrées d'affaires nouvelles plutôt décevantes pour certains. Par rapport à mars, il y a quand même une stabilisation des organisations et un travail de préparation en anticipation à une reprise.

Les adhérents début avril s'étaient déclarés plutôt optimistes sur une reprise des activités pour la fin avril ou le mois de mai. Fin avril, les constats sont plutôt que **la reprise est « faible et lente »**. Elle est « cahin-caha ». Certains secteurs (ouvrages publics) restent à l'arrêt. Des adhérents constatent même un **début de gel des projets du côté des investisseurs**, ce qui pourrait être « la marque du début de la fin d'un cycle positif » ?

Les défis concrets sur les chantiers sont nombreux. Comme il était anticipé en mars, les problèmes **d'approvisionnement en matériaux de construction** sont apparus très concrètement pour plusieurs répondants, ainsi que de premiers soucis avec des chantiers mal organisés et déficients en termes de sécurité. L'enjeu de **l'application des mesures barrières et des dispositions du guide OPPBTP** est devenu majeur. Plus des deux tiers des répondants le signalent comme défi principal lié aux chantiers. Viennent ensuite les problèmes de négociations des délais et de surcoûts. 27% des répondants signalent parmi les deux problèmes majeurs liés aux chantiers les soucis d'approvisionnement en équipements de protection (masques et gel, vitrines, etc.). Loger la main d'œuvre détachée reste un problème. Des entreprises passées aux abonnés absents sont également déplorées.

Les impacts de la crise les plus profonds sur les adhérents sont en premier lieu **le rallongement des délais** d'instruction de permis de construire et autorisations en général : c'était le problème n°1 en mars, c'est resté le problème n°1 en avril, il s'est même **accru par rapport à mars**. Ces retards concernent notamment les instructions et délivrances de permis de construire ou dossiers ICPE. L'ordonnance du 15 avril 2020 n'a pas encore réglé tous les problèmes. Les services instructeurs restent engorgés. Les entreprises s'impatientent.

Les soucis des répondants sont aussi financiers. Les problèmes de trésorerie/finances ont heureusement baissé à la fin d'avril par rapport au début du mois et ne concernent plus que 23% des répondants. Les adhérents sont nombreux à avoir eu à revoir leurs « trajectoires de trésorerie », après avoir accepté des aménagements de paiements de loyers par exemple. 44% des sondés font appel aux aides spécifiques mises en place par l'Etat tandis que 25% y songent. L'activation du chômage partiel est une réalité. Notons que ces taux sont moins élevés qu'en mars, **signe d'une certaine amélioration de la situation.**

Pèsent aussi beaucoup sur les adhérents « **l'annulation ou les reports d'événements** et réunions (pour 60% des sondés), qui pénalisent la préparation des moyen et long termes, ainsi que les problèmes organisationnels liés aux **prises de contacts** avec les clients, fournisseurs, administrations (pour 56% des sondés).

Les soucis liés à la **gestion de la main d'oeuvre** restent élevés (pour 42% des sondés) mais ont considérablement baissé en un mois, sans doute avec l'acquisition d'une expérience du télétravail. Sur le plan organisationnel, les réunions d'information sur le covid et sur les mesures sanitaires se sont multipliées. Des problèmes du quotidien restent à régler, comme les difficultés à se déplacer sur le territoire, ou le passage aux frontières quand il est nécessaire à l'activité.

La crise a aussi suscité des **initiatives solidaires** de la part du secteur : entrepôts mis à disposition gracieuse des associations ou administrations , contributions apportées à des hôpitaux et associations caritatives. Certains adhérents ont des innovations à proposer, comme des « objets connectés pour assurer la distanciation sociale, qui émettent une alerte sonore ou visuelle ».

Les adhérents conservent globalement leur confiance envers la **capacité générale de la filière logistique** française à faire face à la crise, en donnant de nouveau (par rapport au sondage du mois dernier) une note de 8/10 au pays. Mais plus d'un tiers des répondants pensent toujours qu'il faudra **plus d'un an** pour retrouver une situation normale. 38% des sondés pensent à l'inverse qu'une reprise aux niveaux (élevés) d'activité du secteur logistique et immobilier d'avant covid pourra s'opérer rapidement, en moins de 3 mois voire immédiatement.

Les répondants ont des **attentes vis-à-vis d'Afilog**, qu'ils veulent voir poursuivre et amplifier les actions engagées :

L'association doit continuer à servir de **lieu d'échange et de mise en relation** entre les adhérents. Elle doit permettre de **développer et coordonner le lobbying et la visibilité de adhérents**, par exemple envers France Stratégie ainsi que tous les ministères interlocuteurs.

Il faut aussi faire parvenir des messages forts aux responsables publics nationaux et aux élus locaux :

- en faveur de **la reconnaissance de la supply chain comme activité essentielle**, d'intérêt public majeur qui peut « contribuer fortement à la relance économique à court terme et à une meilleure efficacité en cas de nouvelle crise sanitaire ».
- contre **la complexité administrative et pour le rattrapage des retards dans les instructions et décisions**, plus généralement pour la réduction des délais légaux d'instruction des permis de construire, autorisations environnementales et enquêtes publiques.
- pour « mobiliser les acteurs publics pour se **moderniser**, les encourager à investir dans les infrastructures d'avenir » (« haut début, reconversion des friches, modes alternatifs »), pour la reprise de l'activité des services publics (services instructeurs, transports publics, Poste, administrations).

L'association doit **pousser des dossiers précis** : veiller à ce que le masque Covid ne devienne pas obligatoire dans les entreprises ; autoriser des périodes d'exploitation des entrepôts plus longues (24/24) y compris le dimanche ; report, pour ceux des adhérents qui font du transport, de la suppression de franchise de TICPE, allègement « au moins à court terme » des futures règles de contraintes environnementales, allègement de la fiscalité sur les entrepôts.

Enfin, AFILOG doit poursuivre une action jugée très performante de veille et d'apport **d'information et d'explication réglementaire** aux adhérents, notamment à travers la poursuite de l'enquête covid (en faire une suite « post-confinement ») AFILOG doit relayer l'information sur les statistiques et indicateurs.

En conclusion, rappelons que la situation d'avant crise du secteur était solide, avec une trajectoire favorable mais que la crise a interrompu en partie. Certains adhérents identifient une reprise (« il y a eu beaucoup de demandes de prospects qui recherchent des entrepôts »). La filière doit être très attentive aux évolutions sociétales liées au covid mais qui semblent là pour durer, comme la réorientation de la demande vers le e-commerce et peut-être la relocalisation de certaines filières de production. Comme nous le rappelions le mois dernier, des défis sont maintenant posés de façon plus directe au secteur logistique et une réflexion stratégique sera rendue (encore plus) nécessaire sur les performances environnementales et énergétiques des entrepôts, l'artificialisation des sols, la localisation des activités et de la logistique associée, la symbiose entre industrie et logistique, ainsi que sur les innovations de logistique urbaine.